



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Liaison TGV Dijon-Lille

Question orale n° 380

Texte de la question

M. Benoît Bordat alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la nécessité de rétablir la ligne TGV reliant Dijon à Lille *via* Montbard, Marne-La-Vallée et l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Suspendue depuis 2020 en raison de la crise sanitaire, la fermeture de cette ligne génère d'importantes contraintes pour les Dijonnais, les habitants de la métropole et du département. Les étudiants, mais aussi les personnes qui se déplacent pour des raisons professionnelles au profit des entreprises du territoire, ne peuvent plus se rendre directement ni à l'aéroport, ni à Lille, ni à Bruxelles. La métropole dijonnaise, ville universitaire au rayonnement international, se trouve aujourd'hui être l'une des seules en France à ne pas être reliée directement à un aéroport international. Le rétablissement de cette ligne permettrait également d'offrir à nouveau, à tous, une solution de mobilité bas carbone, dans le contexte de crise climatique et énergétique actuel. Les citoyens de la Côte-d'Or sont nombreux à réclamer son retour et le font savoir au travers d'une pétition qui a recueilli, à ce jour, 25 500 signatures. Par ailleurs, la volonté politique des acteurs locaux, dont le maire de Dijon et président de Dijon Métropole, François Rebsamen, de rétablir la ligne TGV reliant Dijon à Lille s'inscrit dans la continuité du développement d'un maillage territorial fort. La Côte-d'Or dispose d'un pôle économique diversifié et à forte dynamique, avec un potentiel industriel méritant d'être davantage connu, qui s'appuie sur un vaste tissu de PME mais aussi de groupes internationaux. C'est notamment le cas des entreprises de métallurgie et de maroquinerie de luxe installées à proximité de la desserte TGV de Montbard et dont l'activité dépend en grande partie de décideurs internationaux qui se rendent régulièrement sur les sites industriels. M. le député ne peut se satisfaire que le territoire de la Côte-d'Or et ses acteurs soient privés indéfiniment de cette desserte ferroviaire performante permettant son développement économique. C'est pourquoi il le sollicite afin qu'il intervienne auprès de la SNCF pour conforter l'accessibilité ferroviaire du territoire de la Côte-d'Or et de la Bourgogne-Franche-Comté.

Texte de la réponse

LIAISON TGV DIJON-LILLE

Mme la présidente. La parole est à M. Benoît Bordat, pour exposer sa question, n° 380, relative à la liaison TGV Dijon-Lille.

M. Benoît Bordat. La ligne TGV reliant Dijon à Lille *via* Montbard, Marne-la-Vallée et l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle a été suspendue en 2020 en raison de la crise sanitaire. Or, la fermeture de cette ligne impose d'importantes contraintes pour les Dijonnais, ainsi que les habitants de la métropole et du département. Les étudiants, mais aussi les personnes qui se déplacent pour des raisons professionnelles au profit des entreprises du territoire, ne peuvent plus se rendre directement ni à l'aéroport, ni à Lille, ni à Bruxelles. La métropole dijonnaise, ville universitaire au rayonnement international, se trouve être l'une des seules en France à ne pas être reliée directement à un aéroport international.

En outre, le rétablissement de cette ligne permettrait d'offrir à nouveau, à tous, une solution de mobilité bas-

carbone. Les habitants de la Côte-d'Or sont d'ailleurs nombreux à le réclamer et le font savoir par une pétition qui a recueilli à ce jour près de 26 000 signatures.

La volonté politique des acteurs locaux – dont le maire de Dijon et président de Dijon métropole, François Rebsamen – de rétablir la ligne TGV reliant Dijon à Lille s'inscrit dans la continuité du développement d'un maillage territorial fort. La Côte-d'Or dispose d'un pôle économique diversifié, et son potentiel industriel mérite d'être davantage soutenu. Il s'appuie sur un vaste tissu de PME et de groupes internationaux. C'est notamment le cas des entreprises de métallurgie et de maroquinerie de luxe installées à proximité de la desserte TGV de Montbard, dont l'activité dépend en grande partie de décideurs internationaux qui se rendent régulièrement sur les sites industriels.

Notre territoire et ses acteurs ne peuvent être privés indéfiniment de cette desserte ferroviaire. C'est pourquoi je demande à M. le ministre des transports d'intervenir auprès de la SNCF et de me dire s'il juge possible que notre demande aboutisse enfin.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications*. Je tiens d'abord à rappeler que le Gouvernement est très attentif à ce que le niveau de service ferroviaire soit en mesure de répondre aux besoins de mobilité des habitants des territoires. La liaison aller-retour quotidienne en TGV entre Lille et Mulhouse, desservant notamment Roissy et Dijon, a été interrompue en 2020 en raison de la crise sanitaire. En 2019, le taux d'occupation de cette liaison était de 38 % en moyenne sur le tronçon le plus rempli.

Le niveau de trafic ferroviaire constaté globalement au niveau national est désormais revenu à un niveau comparable à celui de 2019, voire supérieur avec les perspectives de cet été. La question de la remise en circulation de la liaison TGV Lille-Mulhouse est donc légitime, même s'il convient de tenir compte des enseignements de cette crise et des nouvelles habitudes de travail et de déplacement. Je pense en particulier à la clientèle professionnelle.

À l'initiative des acteurs locaux, notamment dans le département de la Côte-d'Or, des échanges ont été engagés avec SNCF Voyageurs pour déterminer les conditions dans lesquelles cette liaison pourrait être rétablie. La solution n'est pas évidente car, vous le savez, la SNCF doit d'ores et déjà gérer une reprise vigoureuse du trafic, en particulier dans les périodes de pointe, avec un parc de matériel roulant qui n'a pas pu anticiper un rebond aussi important. Les échanges se poursuivent et le Gouvernement veillera à ce que les élus soient informés de leur bon avancement, dans l'objectif d'assurer la meilleure connectivité possible des territoires, de la Côte-d'Or en particulier.

Données clés

Auteur : [M. Benoît Bordat](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 380

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2023](#)

Réponse publiée le : 14 juin 2023, page 5786

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2023](#)